

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RADIOFIL

Samedi 13 avril 2019

— CONVOCATION —

1. — L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de Radiofil se déroulera le **samedi 13 avril 2019** de 14 h à 17 h (accueil à partir de 13 h 30), dans la salle des fêtes située route de Saint-Romain à Sarcey (69490). Chaque adhérent à jour de cotisation au **13 avril 2019** est invité à y participer et à s'y exprimer. En cas d'empêchement, merci de confirmer votre attachement au club en retournant le pouvoir ci-dessous.

- 2.** — Ordre du jour : au moment de la parution de ce n° **90** de *Radiofil Magazine*, l'ordre du jour est le suivant :
- Rapport moral du président : administration et activités. Vote de l'assemblée (quitus),
 - Rapport financier par le trésorier. Vote de l'assemblée (quitus),
 - Renouvellement des membres sortants (sortie régulière ou démission) du conseil d'administration, conformément aux statuts,
 - Renouvellement de collaborateurs, le cas échéant,
 - Examen du budget prévisionnel 2019. Vote de l'assemblée (adoption budget),
 - Questions des adhérents (écrites et orales),
 - Questions diverses.

Cet ordre du jour pourra être éventuellement enrichi de sujets sur propositions des adhérents. Dans ce cas, merci d'adresser par courrier (électronique ou postal) vos questions et propositions rédigées clairement à :

Michel Cretteur, Secrétaire de Radiofil, 8 rue Albert-Camus 69490 Pontcharra-sur-Turdine

E-mail : secretaire@radiofil.com

N'omettez pas de mentionner vos nom, prénom, numéro d'adhérent Radiofil.

Vos questions devront impérativement arriver au bureau du secrétaire **avant le 31 mars 2019**.

Dans la mesure du possible, afin de respecter le temps imparti à l'AGO, l'administration se réserve la possibilité de regrouper les questions similaires par thème ou centre d'intérêt.

3. — Le samedi soir, un repas convivial sera pris en commun. Exceptionnellement, Radiofil prendra à sa charge plus de la moitié du coût du repas pour l'adhérent et son conjoint ou la personne de son choix. Une participation de **15 €** est demandée par convive (soit **30 €** en cas d'accompagnement par le conjoint ou la personne de son choix).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RADIOFIL - Samedi 13 avril 2019 14 h

Je soussigné(e) (nom, prénom)

Adhérent(e) Radiofil n°

PARTICIPERAI à l'AGO de Radiofil le samedi 13 avril 2019 à Sarcey,

NE PARTICIPERAI PAS à l'AGO de Radiofil le samedi 13 avril 2019 à Sarcey,

et donne pouvoir à (nom, prénom) :

adhérent(e) Radiofil n°

afin de me représenter lors de cette assemblée et de prendre en mon nom toutes les décisions qui y seront proposées.

Mention manuscrite : « **BON POUR POUVOIR** »

Fait à le / /2019
Signature :

Coupon à retourner **avant le 31 mars 2019** à :
Michel Cretteur - Secrétaire Radiofil
8 rue Albert-Camus 69490 Pontcharra-sur-Turdine

DÎNER DE CLÔTURE Samedi soir 13 avril 2019

Je soussigné(e) (nom, prénom)

Adhérent(e) Radiofil n°

participerai au dîner Radiofil du samedi soir 13 avril 2019

Je suis seul(e) et joins un chèque de **15 €**

Je suis accompagné(e) de mon conjoint(e) ou de la personne de mon choix et joins un chèque de **30 €**

Je suis d'accord pour aider à l'aménagement de la salle après l'AGO (rangement chaises et préparation tables bourse)

Merci de rédiger votre chèque, libellé à l'ordre de **Radiofil** et d'y indiquer au dos votre **numéro d'adhérent**.

J'inscris mon conjoint(e) ou la personne de mon choix à l'activité qui lui sera proposée pendant le déroulement de l'AGO (info dans le n° 90 de *Radiofil magazine* : La vie du club)

Coupon à retourner **avant le 31 mars 2019** à :
Michel Cretteur - Secrétaire Radiofil
8 rue Albert-Camus 69490 Pontcharra-sur-Turdine

Nota : ce feuillet libre est joint au n° **90** de *Radiofil magazine*. Après réception de votre inscription, le bureau de Radiofil vous fera parvenir un dossier pratique comportant tous les renseignements utiles relatifs à l'organisation de l'AGO ainsi que des informations relatives aux possibilités d'hébergement dans les environs de Sarcey.